

Trait

d'union

n°48/ETE 24



l'ère de la contestation!

Sommaire

3

-Edito

4

-Décisions du Conseil

5

-Le Printemps des Créateurs : Un événement haut en couleurs

6

-Fermeture de classe, jours de tonnerre à Rothau !

8

-Select'om:
Vers un avenir durable et écologique

9

-Commune Nature sous surveillance

10

-Urbanisme : Des règles pourquoi faire ?

12

-St'Hopla

13

-Boucherie de la Place

14

-A&B Paysage

15

-Vous trouvez ça normal?!

16

-On a vu...

18

-La Maison France Services, un espace de proximité au service de tous

19

-Etat civil

Trait d'Union
Mairie de Rothau
24 Grand' Rue
67570 Rothau.
- Tirage 900 exemplaires
ISSN 1817-857X
Conception et réalisation;
Mairie de Rothau

Directeur publication:
Marc SCHEER

Rédacteur en chef:
Bastien MASSOT.

Crédit photos:
Jean-Michel FRÈNE
Bastien MASSOT
Jean Paul MASSON
Marc SCHEER

Comité de Rédaction:

Andrée BENAZETH
Silvia DO SACRAMENTO
Jean-Michel FRÈNE
Catherine LE MENER
Alain MULLER
Jean Paul MASSON
Françoise VERET



Vous n'êtes pas sans savoir que ces dernières semaines, la possible fermeture d'une classe à l'école Gustave Steinheil a mobilisé les élus et les parents d'élèves, cette décision restant difficilement acceptable vu les effectifs annoncés à la prochaine rentrée. Cela illustre une fois de plus les différences de traitement qui existent entre villes et campagnes, et ceci quel que soit le gouvernement en place qu'il soit de gauche

ou de droite. Electoralement parlant, il est bien plus intéressant de privilégier les grandes villes par rapport aux petites communes rurales et nos administrations centrales suivent ce raisonnement avec beaucoup de zèle. Il a fallu beaucoup se battre pour maintenir une clinique St Luc qui apparaissait comme une anomalie ou une incongruité dans l'organisation pensée par l'Agence Régionale

de Santé; autre exemple la bataille que mène actuellement l'association Bruche Piémont Rail avec les élus du territoire pour maintenir et améliorer la ligne de chemin de fer entre Strasbourg et St Dié ! Rappelons aussi que les dotations par habitant (l'argent versé aux collectivités locales) sont le double pour les villes par rapport aux communes de campagne.

Mais pour finir sur une note plus optimiste, je dirais que c'est une bien vieille histoire et puisque qu'on parle ici de l'école et de scolarité il suffit de relire et de rappeler à nos autorités les fables de La Fontaine, le Rat de ville et le Rat des champs (morale : si le monde rural semble moins raffiné que la ville, il offre plus de sécurité et de tranquillité) et le Lion et le Rat (morale : on a toujours besoin d'un plus petit que soi !)

Allons ! la ruralité n'est pas morte mais pour bien la défendre, il faut qu'on la défende tous ensemble et qu'on soit persuadé que l'avenir nous appartient! aussi !

Et malgré ces temps plus que perturbés, bonnes vacances à toutes et tous !
Marc SCHEER.

Principales décisions du Conseil.



Janvier :

- Rénovation appartements 6 rue de Schirmeck: lancement mission de maîtrise d'oeuvre.

Février :

- Le conseil municipal se prononce pour l'exercice de plein droit par la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche des compétences « eau et assainissement » à compter du 1er janvier 2025.
- Remboursement anticipé d'un emprunt pour un capital restant dû de 40 594,30 euros.
- Mission de certification de la base adresse confiée à La Poste.

Mars :

- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal: présentation projet d'aménagement et de développement durables.

- Réaménagement de la cour d'école primaire : lancement consultation des marchés publics.

- Adoption compte administratif 2023 présentant les résultats suivants:

- Budget principal: excédent de fonctionnement : 185 161,27 euros.

- excédent d'investissement : 14 430,08 euros.

- Budget «eau»: excédent d'exploitation : 8 328,56 euros excédent d'investissement :

- 3 647,85 euros

- Budget «forêt»: déficit de fonctionnement :

- 5 560,13 euros

- déficit d'investissement : 4 873,06 euros.

Avril :

- Adoption budget primitif 2024 avec montants prévisionnels suivants:

- Budget principal : 1 039 778 euros en dépenses et recettes de fonctionnement et 1 406 447 euros en dépenses et recettes d'investissement

- Budget «eau»: 156 141 euros en dépenses et recettes d'exploitation et 125 213 euros en dépenses et recettes d'investissement.

- Budget «forêt»: 62 493 euros en dépenses et recettes de fonctionnement et 10 691 euros en dépenses et recettes d'investissement.

- Pas d'augmentation des taux d'imposition pour 2024
- Pas d'augmentation du prix de l'eau en 2024.

Mai :

- Réaménagement de la cour d'école primaire : attribution marché de travaux à entreprise EUROVIA pour un montant total de travaux de 319 429,26 euros H.T.

Le Printemps des Créateurs : Un événement haut en couleurs



Chaque année, Rothau devient le théâtre d'une explosion de créativité et d'artisanat avec le «Printemps des Créateurs».



Cette année cette manifestation a surpassé les éditions précédentes, attirant amateurs d'art, familles, et curieux en quête de découverte et d'originalité.

Ce rendez-vous met en lumière le travail d'artistes locaux. Depuis sa création, il a su s'imposer comme un rendez-vous incontournable pour les amoureux de l'art sous toutes ses formes. L'édition 2024 n'a pas fait exception en offrant une diversité de propositions. Chaque stand était une invitation à découvrir des techniques uniques et des produits faits main. L'événement se distingue également par son ambiance conviviale et chaleureuse. Il permet aux visiteurs de rencontrer et d'échanger directement avec les créateurs, de comprendre leur démarche artistique et les histoires qui se cachent derrière chaque pièce.

C'est une opportunité rare de se connecter avec des artistes.



Notons que cette année les visiteurs n'étaient pas seulement de la vallée ; Provenant aussi de Saint-Dié, d'Obernai, de Sélestat et même de Nancy (des personnes en visite familiale à Urmatt) certains ont découvert qu'ici aussi les talents s'expriment. Un beau moment riche en découvertes et en rencontres. Une célébration inspirante de la créativité sous toutes ses formes.



-Fermeture de Classe, jours de tonnerre à Rothau !



L'information a été relayée par les enseignants : «Concernant l'école élémentaire Gustave Steinheil de Rothau, le rectorat de l'académie de Strasbourg prévoit de supprimer une classe à la rentrée prochaine.» Une annonce qui suscite des interrogations et l'incompréhension parmi les parents d'élèves et les élus. La mobilisation était décidée pour l'opération « Ecole buissonnière » du 21 mai. Cette action, menée en collaboration avec les associations Le Royal et ABC, les élus locaux et avec l'aide des services techniques de la Commune pour la logistique se voulait une première action de protestation pacifique

annoncée par l'affichage de banderoles à différents endroits, et par le refus d'envoyer les enfants à l'école tout en les accueillant à la salle polyvalente.

Suffisant pour le moment pour faire entendre les voix locales.

Quelle est la situation actuelle ?

C'est évidemment le nombre d'enfants inscrits qui est au coeur du sujet.

Pour conserver toutes les classes et les postes d'enseignants, ce sont 130 enfants qui doivent fréquenter l'établissement. Actuellement ils sont 129. L'année prochaine 22 enfants partent au collège et à ce jour, il n'y a pas autant de nouveaux inscrits en CP. (...on annonce 8 ou

9 enfants seulement à la rentrée 2024/2025.) «Il y a une bataille de chiffres là-dessus, car d'après le rectorat il n'y aurait que 104 enfants scolarisés l'année prochaine alors que nous sommes déjà à 125 inscrits. Il y a donc un problème ! » indique le Maire qui tient ses chiffres des enseignants eux-mêmes. Mais il y a d'autres problèmes.

« Il faut savoir qu'il y a quand même pas mal d'élèves en difficulté et ce n'est pas les aider que de surcharger les classes . De même pour les enseignants qui seraient eux-aussi surchargés pour encadrer deux classes différentes à chaque fois avec différents niveaux. » précise Marilyne et Caroline deux mamans dont les enfants seraient directement concernés. «Le sureffectif impacte la qualité de l'enseignement et c'est les enfants qui auront les répercussions pour les années à suivre ».



Ajoutons que l'impact aura des conséquences sur la vie même du village puisque ce n'est pas le meilleur message à envoyer aux familles.

Nous connaissons au moins une famille qui a renoncé à inscrire son enfant qui avait entre 2 et 3 ans. Certaines d'entre-elles sont tout à fait attentives au nombre d'enfants par classe parce qu'elles sont bien conscientes que l'enseignement n'est pas le même. L'école de Rothau dispose d'une classe ULIS dont les enfants ne comptent pas dans l'effectif global. Cependant selon l'organisation de l'école, ceux-ci rejoignent régulièrement les différentes classes pour partager des enseignements donc là aussi pour que cette prise en charge soit optimale il ne faudrait pas que les enfants soient trop nombreux par classe. Et où est la cohérence?

Rappelons que le territoire de La Broque à Saales incluant les vallées de la Rothaine et de la Climontaine est inscrit dans un «CLA» pour Contrat Local d'Accompagnement qui doit normalement donner plus de moyens aux écoles du secteur. « Je trouve que pour l'instant c'est un discours parfaitement vide,

les moyens ne sont pas là, ne parlons pas de la concertation ! » s'indigne le Maire.

avant de compléter : « C'est un sujet sur lequel nous échangeons beaucoup au niveau de la Communauté des Communes, toutes les Communes sont concernées, nous sommes tous mobilisés et le dialogue avec l'Inspection d'Académie et le Rectorat est maintenu. Heureusement que nous pouvons compter sur une équipe enseignante dynamique et engagée, c'est aussi pour elle que nous menons ce combat avec les parents ». Affaire à suivre !

Si vous souhaitez apporter votre pierre à cette mobilisation voici un lien vers la pétition en ligne: <https://chnng.it/Bz9WqrPkZ7>

En marge de ce sujet, le Conseil Municipal s'est

engagé dans un projet de restructuration de la cour de l'école. Si cet espace a été de tout temps le lieu où les enfants peuvent se défouler, l'arrivée, voici quelques années, des marquages au sol, du jardin ou de la zone d'attente des parents ont initiés des changements.

Aujourd'hui, enseignants, parents et élus ont décidé d'aller encore plus loin en révolutionnant le lieu. Le nouvel aménagement favorisera le bien-être des élèves et leurs apprentissages en organisant des espaces différents. L'installation d'un système innovant de récupération des eaux de pluie permettra également d'apporter une réponse concrète aux enjeux environnementaux actuels. L'infrastructure créée sera elle-même propice aux apprentissages liés à ce thème.



Select'om: Vers un Avenir Durable et Écologique



Le Select'om est l'acteur de la gestion des déchets sur notre secteur.

Cette année encore, cet organisme continue de déployer des initiatives innovantes pour sensibiliser les habitants pour améliorer le tri des déchets. Des campagnes régulières sont menées pour informer les habitants sur l'importance du tri sélectif et les bonnes pratiques à adopter. Cette année, le Select'om intensifie ses efforts en organisant, notamment, des ateliers éducatifs dans les écoles. Des animations sont réalisées dans différentes écoles et périscolaires du secteur. L'objectif est de sensibiliser les enfants au tri sélectif, au recyclage et à la prévention des déchets. Prochainement, un livret présentant les différentes animations proposées sera mis à disposition des enseignants. Ces initiatives

visent à inculquer dès le plus jeune âge l'importance du recyclage et du respect de l'environnement.

Pour réduire la quantité de déchets organiques, le Select'om encourage activement le compostage. Une campagne de distribution de composteurs a été lancée. Des formations ont également été mises en place pour nous aider à gérer les déchets organiques. Le traitement des déchets spécifiques, tels que les déchets électroniques, les produits chimiques, et les médicaments, est un autre axe d'action important. Le Select'om organise des collectes ponctuelles pour ces types de déchets, en collaboration avec des partenaires spécialisés, afin de garantir leur traitement sûr et approprié.

Le Select'om de Molsheim joue un rôle crucial dans la promotion de pratiques

durables et responsables en matière de gestion des déchets. Ses actions en 2024 témoignent de son engagement envers la préservation de l'environnement et le bien-être des générations futures. Grâce à des initiatives variées et innovantes, le Select'om continue de sensibiliser, d'éduquer, et de mobiliser la communauté pour un avenir plus vert et plus durable.

En participant aux programmes et en suivant les recommandations du Select'om, chaque citoyen peut contribuer activement à la protection de notre environnement et à la construction d'une société plus respectueuse de notre planète. Ensemble, faisons de Molsheim un exemple de développement durable !

Commune Nature sous surveillance



Rothau est effectivement engagée dans le dispositif «Commune Nature» pour une gestion plus respectueuse de l'environnement des espaces publics et des espaces verts depuis quelques années. Être «Commune Nature» implique de mettre en oeuvre des pratiques d'entretien des espaces publics plus respectueuses de l'environnement, comme le paillage, le désherbage mécanique (pas chimique) ou encore la gestion différenciée des espaces verts. Le rythme est maintenant pris et le retour en arrière plus du tout envisagé.

Sans connaître en détail les bénéfices pour l'environnement et la biodiversité la suppression totale de l'utilisation de produits phytosanitaires depuis 2014, au profit de

méthodes de désherbage mécanique induit automatiquement des sols moins pollués qui améliorent la préservation de la biodiversité. Le service technique est totalement acquit à ces pratiques d'aujourd'hui qui permettent également d'améliorer la qualité des eaux. Enfin, la réflexion porte aussi sur les plants qui occupent les parterres et massifs. Ici le choix de plantes vivaces, économes en eau et résistantes aux fortes chaleurs est en expérimentation.

Au-delà, la surveillance des plantations est un autre enjeu. C'est ce qui a conduit à abattre les prunus fragilisés qui ornaient le parking de la mairie. Les arbres ont commencé à pourrir de l'intérieur. Peut-être infecté par des champignons ou des

bactéries qui se sont développés à l'intérieur des troncs.

Des micro-organismes ont pu pénétrer dans ces arbres à travers des blessures causées par des insectes, des maladies ou plus certainement ici des conditions environnementales défavorables. Une fois à l'intérieur, ils ont commencé à décomposer le bois de l'arbre, ce qui a entraîné leur pourriture de l'intérieur. Il était donc important de surveiller l'état de santé de ces arbres pour détecter les signes de pourriture à temps et prendre les mesures.

Il est important et même crucial de regarder autour de nous pour prendre soin de notre environnement humain et naturel.

Urbanisme : Des règles pourquoi faire ?

Rothau dispose d'un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) qui a été élaboré en respectant trois principes fondamentaux du droit de l'urbanisme :

- Le principe d'équilibre entre le développement urbain et rural.
- Le principe de diversité des fonctions urbaines et de mixité sociale dans l'habitat.
- Le principe de respect de l'environnement.

Ainsi, toute modification de l'aspect extérieur d'une propriété doit faire l'objet d'une déclaration.

Donc toute personne souhaitant réaliser des travaux de construction, d'aménagement ou de rénovation doit déposer une demande d'autorisation d'occupation du sol (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, etc.). Ces demandes sont obligatoires car elles permettent à la commune de vérifier la conformité des projets avec les règles d'urbanisme en vigueur. Le PLU définit les zones constructibles, les types de constructions autorisées, les hauteurs et densités maximales, etc. D'une manière globale il ne s'agit pas de s'opposer aux aménagements mais de vérifier que ceux-ci sont compatibles avec le voisinage. Aucun d'entre nous n'accepterait d'avoir

un voisin qui perce une nouvelle fenêtre en vis-à-vis direct chez soi, pas plus que de poser une fenêtre de toit qui permet d'augmenter la surface habitable sans respecter les règles, notamment fiscales. Pour un dernier exemple, personne n'accepterait de voir une clôture séparative grimper à plusieurs mètres et totalement occulter la vue. Il est donc crucial de déposer ces demandes pour plusieurs raisons. Si la conformité réglementaire garantie que votre projet respecte les règles d'urbanisme applicables et évitent ainsi des poursuites, la vérification de la sécurité et de la qualité des constructions visent, elles, à s'assurer sur le papier de la solidité, de la sécurité et de la qualité des constructions projetées. Les derniers faits divers liés aux balcons qui s'effondrent

sont encore dans nos mémoires. Ajoutons qu'aujourd'hui les règles d'urbanisme applicables à Rothau intègrent des objectifs de protection de l'environnement et du cadre de vie. En cas de travaux réalisés sans autorisation ou non-conformes à l'autorisation délivrée, les sanctions peuvent être sévères, allant de l'amende pouvant aller jusqu'à 6 000 euros par infraction constatée à l'obligation de mise en conformité des travaux aux frais du contrevenant ou encore, dans les cas les plus graves, à la démolition des constructions illégales. N'oublions pas qu'une autorisation d'urbanisme obtenue de manière frauduleuse, en fournissant des informations erronées par exemple, pourra être retirée à tout moment par l'administration.

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : DP

Auvent, préau

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : DP

• > 20 m² : PC

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti

• < 20 m² : DP

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité

• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité

• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP

• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIURES : DP

GARAGE

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : DP

• > 20 m² : PC

• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

PISCINE

• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité

• < 100 m² ouverte : DP

• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP

• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE DP

PORTAIL DP

CABANE BOIS OU BÉTON

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : DP

• > 20 m² : PC

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

• < 5 m² : aucune formalité

• < 40 m² : DP

• > 40 m² : PC

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².

• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

St'Hopla

St'Hopla est un programme de covoiturage de proximité lancé le 13 septembre 2023 par le PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) Bruche Mossig, qui regroupe 68 communes du Bas-Rhin dont Rothau.

St'Hopla repose sur l'application numérique Karos, qui permet de mettre en relation conducteurs et passagers souhaitant covoiturer sur des trajets de courte distance. Pour que cela fonctionne, il faut vous inscrire (gratuite) sur l'application Karos, puis consulter les propositions de covoiturage pour des

trajets de moins de 20 km avec une participation de 0,10 Euro par kilomètre réglée directement via l'application.

En proposant ce service de covoiturage de proximité, le PETR Bruche Mossig vise à réduire l'utilisation d'un véhicule par une seule personne sur le secteur, favoriser les mobilités partagées et durables, diminuer les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements et créer du lien social entre habitants.

St'Hopla s'inscrit ainsi dans une démarche de développement durable des

mobilités à l'échelle du territoire.

Dans le village ce sont trois zones qui sont matérialisées pour les utilisateurs de St'Hopla. Deux sont situées presque l'une en face de l'autre sur la RD1420 près du panneau électronique, l'une pour les trajets vers le bas de la vallée et l'autre pour le haut et la vallée de la Rothaine, une troisième zone est matérialisée à la gare.

Une nouvelle solution complémentaire qui permet surtout des trajets multiples et en dehors des rails.



Boucherie de la Place



Trait d'Union vous propose d'aller à la rencontre de Killian qui est désormais à la tête de cette enseigne bien connue, ancienne et tellement utile.

Trait d'Union: Enchanté de faire la connaissance d'un autre membre de la famille Natolini. Vous êtes donc en terrain bien connu !

Killian Natolini: Oui, déjà je suis originaire d'ici, j'ai été au collège à La Broque, puis j'ai préparé et obtenu mon brevet professionnel en faisant mon apprentissage dans cette boucherie. Je la connais donc bien et je m'y sens bien.

TU: La reprise était donc une suite logique...

KN: C'est exactement ça parce que j'ai fait 5 ans en apprentissage dans cette boucherie et que c'était un rêve pour moi de la

reprendre.

Quand l'opportunité de reprendre le commerce s'est présenté c'était le bon moment et le bon endroit puisque c'est ma famille qui exploite le restaurant de la place et que du temps de l'ancien propriétaire de la boucherie il travaillait déjà avec le restaurant.

Nous continuons, toute la viande et les charcuteries servies au restaurant viennent de chez-moi.

TU: C'est donc l'explication du « Made by Natolini père et fils » ?

KN: Oui, nous nous aidons mutuellement, nous nous complétons et j'ai le soutien du restaurant de la place. Les flyers qui présentent les menus à emporter ou à livrer indiquent effectivement « Made by Natolini père et

fil » c'est notre façon de communiquer. Mon père a repris le restaurant le 1er octobre 2020, les confinements ne l'ont pas aidé. Dès le début il a proposé des plats à emporter ou à livrer. C'était une bonne idée qui depuis rend service à beaucoup de gens de Wisches à Solbach en passant par Wildersbach, Natzwiller, Grandfontaine ou encore Barembach.

Maintenant la suite logique c'est de continuer comme ça!

TU: Les horaires d'ouvertures affichés indiquent que votre commerce est ouvert du jeudi au dimanche. C'est différent des horaires habituels !

KN: Pour le moment, je travaille seul avec une offre traditionnelle, je ne propose pas de spécialités, j'y pense mais ce n'est pas le moment. La boucherie est ouverte toutes les fins de semaine. Les jeudi, vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 16 à 19 h, le samedi de 8 h 00 à 13 h 30 et le dimanche de 9 à 12 h.

TU: Ré-ouvrir ce commerce qui nous est si utile marque le début du voyage passionnant et exigeant d'entrepreneur. L'obsession de satisfaire ses clients avec rigueur et passion mèneront sans aucun doute Killian sur la voie du succès.



Trait d'Union: Bonjour Alexis. Depuis quelques mois, votre véhicule sillonne le secteur et des échos nous parviennent qui vantent tous votre savoir-faire. Alors, qui êtes-vous ?

Alexis: Je suis l'un des deux créateurs de A&B Paysage. Avec mon ami de lycée, Benjamin nous avons décidé de lancer notre entreprise

fin 2021, le nom de A&B Paysage s'est imposé à nous. A cette époque, avec mon épouse nous venions de terminer la rénovation de notre maison et nous pensions que c'était le bon moment.

TU: Comment avez-vous décidé de vous installer à Rothau.

A: On a atterri là parce

que ma femme et moi on cherchait un lieu dynamique pourvu de toutes les commodités. Ici avec les commerces, services, restaurants, médecins, etc. il y a tout et c'est vraiment bien. On a trouvé une maison à rénover à un prix raisonnable. Tout cela à Rothau ! Je suis habitant de Rothau depuis maintenant 3 ans et nous ne regrettons pas.

TU: Que proposez-vous ?
Tous travaux d'entretien des jardins en service à la personne, déductions à la clé, ou sous la forme plus traditionnelle avec facture et TVA. Nous proposons donc nos services à la fois aux particuliers et aux entreprises et collectivités. Notre travail principal est la création d'aménagements à partir des idées de nos clients, nous pouvons



concevoir le projet de A à Z. L'entretien est une grande part de notre activité mais nous réalisons aussi des aménagements paysagers; pavage, dallage, pose de palissade, escaliers, mur de soutènement, clôture, enrochements, terrasses bois ou autres et évidemment tout ce qui est plantations, gazon, fleurs, arbustes, chantiers de taille et de mise en place d'écorces etc... tout le jardin ! En plus, nous sommes partenaires d'une marque de robot de tonte. On fait l'installation de la base, le câblage ou la configuration du bornage GPS, etc. Notre zone de travail est essentiellement la vallée en poussant un peu vers Obernai et vers Marlenheim, Wasselonne,

mais principalement la vallée. Nous sommes à deux, et nous partageons les tâches pour être le plus efficace possible. On essaie de répondre aux désirs des clients avec des délais raisonnables mais nous n'hésitons pas à les conseiller évidemment dans leur intérêt mais aussi dans l'intérêt de l'environnement. Par exemple, on informe les clients sur l'usage des produits phytosanitaires. Ici à Rothau, Commune Nature, l'usage est interdit. Nous savons faire sans ces produits et on se forme à de nouvelles techniques, notamment pour la réalisation des terrasses avec des résines.
TU: Et pour l'avenir ?
A: titre personnel, l'avenir

sera marqué par l'arrivée de notre premier enfant en novembre. C'est ça l'important, pour le reste, nous travaillons chaque jour avec plaisir au service de nos clients, c'est déjà bien.
TU: Avec un engagement fort envers la durabilité et la satisfaction du client, A&B Paysage entretient et transforme des espaces verts apportant beauté et harmonie à chaque projet. Si A&B Paysage est un partenaire possible pour réaliser nos rêves de jardins le parcours de ses créateurs peut être un modèle inspirant.

A&B Paysage 5, rue des déportés - contact@abpaysage.alsace

Vous trouvez ça normal?!

À peine plantés et alors que les premières fleurs allaient embellir notre environnement; des pieds malveillants ont saccagé les massifs...



On a vu...



-La rénovation du local de l'Entraide complétée.



-Christian honoré pour son rôle de passeur de mémoire.



-Une cérémonie empreunte d'émotion au Jardin des Droits de l'Homme.

-Une nouvelle édition de la fête de la musique occuper le centre village.



-La SNCF entretenir le réseau local. Les ombrières devraient être installées prochainement.

JOURNÉE INTERNATIONALE DU LYNX



Vendredi 7 juin 2024
 Refuge Les Charasses - Colroy-la-Roche
 > GPS : Espace apicole de Colroy-la-Roche

20h-21h balade découverte de l'habitat naturel du lynx avec l'Observatoire des Carnivores Sauvages

21h45 Film LYNX de Laurent Geslin
 projection plein-air / 1h22 / ticket : 6€

Buvette et petite restauration sur place

N'oubliez pas vos chaises, transats, couvertures, plaids, pour vous installer confortablement !

En cas d'impossibilité de prêter en extérieur, la projection sera à Royal à Ric Chau à 20h30. Inscrivez-vous en amont pour confirmer : royal@colroy-la-roche.fr



-Le cinéma Le Royal s'installe en plein air grâce à sa dernière acquisition.

-Monsieur Romain Battaglia, garde forestier, partir pour d'autres horizons, merci à lui pour son implication dans la collaboration avec la commune.



-Le Royal accueillir la réunion publique à propos du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.



-La fanfare déambuler en musique le 1er Mai.



-Le Moustique tigre arrive de plus en plus près de chez-nous...



-Une balade thermique se conclure par des échanges sur les mesures et aides possibles pour isoler nos habitations.



La Maison France Services, un espace de proximité au service de tous

Située à Schirmeck mais aussi à Saales, les Maisons France Services sont des lieux incontournables pour obtenir de l'aide car elles proposent une multitude de services administratifs et sociaux, facilitant ainsi la vie quotidienne de chacun et les démarches.

Grâce à la Maison France Services, chacun qui en ressent le besoin peut effectuer diverses démarches sans avoir à se déplacer auprès des différentes administrations ou

guichet d'organismes. Que ce soit pour obtenir des informations sur les prestations sociales, réaliser des démarches liées à l'emploi ou à la retraite, ou encore pour être accompagné dans leurs démarches en ligne, cet espace de proximité répond à de nombreux besoins. Les agents présents à la Maison France Services sont formés pour accompagner et orienter les usagers dans leurs démarches, en toute confidentialité et avec

bienveillance. Que ce soit pour remplir des formulaires administratifs, effectuer des demandes en ligne ou obtenir des renseignements sur les droits et les aides disponibles, les habitants peuvent compter sur un accueil personnalisé et professionnel. En plus de ses services administratifs, la Maison France Services propose également des actions de médiation numérique, permettant aux usagers de se familiariser avec les outils informatiques et de dématérialiser leurs démarches. En somme, la Maison France Services est un véritable atout pour nos villages, offrant un service de qualité et de proximité à tous. N'hésitez pas à pousser les portes de cet espace d'accueil et de conseil pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé et efficace.



Espace France Services-Saâles:

1 Grand Rue, 67420 Saales 03 88 97 73 72

- Du Lundi au Mardi : de 08h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00
- Le Mercredi : de 09h00 à 12h00 de 14h00 à 16h00
- Du Jeudi au Vendredi : de 08h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00

Espace France Services-Schirmeck:

114 Grand'Rue 67130 Schirmeck France 03 88 97 86 20

- Le Lundi : de 08h30 à 12h00 de 14h00 à 16h30
- Le Mardi : de 14h00 à 16h30
- Du Mercredi au Vendredi : de 08h30 à 12h00 de 14h00 à 16h30
- Un ordinateur est à votre disposition en autonomie et en libre-service de 16h30 à 17h30

Etat-civil.



Naissances:

28 avril Gabriel, Jacky, Gaël
LEPPS GALIAN



Grands anniversaires:

01 janvier Mme KERN née
SOMMER Berthe 95 ans
08 janvier M. KERN André
91 ans
26 janvier Mme SCHLA-
FLANG née LAZZARRI
Ernestine 93 ans
18 février Mme DILLEN-
SEGER née GROSHENS
Yvonne 92 ans
21 février Mme BARDAUX
née REISSER Nicolette 91
ans
26 février Mme FLUCK née
HUMBERT Juliette 103 ans
07 avril Mme RIVO-
SECCHI née CONEDERA
Léa Annette 94 ans
10 avril Mme JANEL née
KIENNEMANN Colette 96
ans
21 avril Mme DEMONET

née FERRY Paulette 94 ans
21 avril Mme KOHLER née
JARDINE Hugnette Anne-
Marie 91 ans
26 avril Mme VOGT née
HISLER Hélène 94 ans
27 avril Mme KIENNE-
MANN née SUBLON
Jeannette Elida 90 ans
13 mai Mme HOPP née
RIZZI Madeleine Hélène 90
ans
15 mai Mme LUCIAN née
CASNER Lucienne Cécile
96 ans
20 mai Mme MAIRE née
SILET Yvonne Marguerite
94 ans
14 juin Mme CLAUDE née
KOMMER Janine Marie
Thérèse 91 ans
25 juin Mme GUGEL née
HERZKA Janine Renée 90
ans
30 juin Mme HISLER née
LETOQUART Simone
Estelle 92 ans

Noces d'or:

11 Juin M. RABOLD Sylvain
& Mme MALAISE Marie



Noces de diamant

07 juin M. HOLVECK Ro-
ger Léon & Mme GILGERT
Hedwige



Nos peines:

M. MOREL Richard, Fran-
çois 84 ans (le 11 décembre
2023)
Mme HILPIPRE née HISLER
Simone Sophie 94 ans (le 10
février 2024)
M.FELDER Jean-François 75
ans (le 16 février 2024)
M.AESCHELMANN Da-
niel, Charles 61 ans (15 mars
2024)
M.ROSE André, Gilbert 95
ans (17 avril 2024)
Mme MOREL née THO-
MAS Marcelle Germaine 95
ans (le 16 avril 2024)
M.GROHENS Jean, Gustave
88 ans (le 20 avril 2024)
Mme TRAPPLER Suzanne,
Alice 84 ans (le 24 avril
2024)
M.DIANI Alain, Bertrand,
65 ans (le 10 mai 2024)
Mme MOURLAM née
CLAUDE Christiane Made-
leine 90 ans (7 juin 2024)
Mme DIEM née MOREL
Simone 94 ans (le 07 juin
2024)

Calendrier des fêtes

| | |
|------------------|---|
| 06.07.2024 | Fanfare : |
| | Pétanque à la Suchette |
| 12.07.2024 | CCAS Récré des Aînés |
| 14.07.2024 | Fête Nationale Rothau - Parc Communal Fanfare et Rothau en fête BAL |
| 15.08.2024 | Rothau en Fête : Brocante |
| 13.09.2024 | CCAS Récré des Aînés |
| 14.09.2024 | Paroisse Catholique : |
| | Concours belote |
| 21.09.2024 | Au coeur de Rothau : |
| | Soirée Généalogie |
| 28.09.2024 | Croix Rouge : Formation PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1) |
| 05.10.2024 | Fanfare : Loto |
| 11.10.2024 | CCAS Récré des Aînés |
| 12.10.2024 | Paroisse Protestante : |
| | Concours belote |
| 19 ou 20.10.2024 | Boule Bruchoise : Belote |
| 26 au 03.11.2024 | Fête Foraine |
| 31.10.2024 | Dusty Boots : Soirée Halloween |
| 09.11.2024 | Rothau en Fête : Soirée Bavaroise |
| 11.11.2024 | Cérémonie commémorative la Broque |
| 15.11.2024 | CCAS Récré des Aînés |
| 30.11.2024 | Paroisse Protestante : |
| | Marché de Noël |